

SENSA MRE DDM MR

Sensa détecteur à micro-ondes

Référence 96239831

Application

Le détecteur de présence/absence micro-onde encastré SENSA MRE DDM MR assure un contrôle automatique (commutation marche/arrêt et gradation) des charges lumineuses à l'aide d'une commande manuelle en option. Il peut être utilisé sur les ballasts à gradation numérique DSI/DALI sur 1 ou 2 canaux (1 gradation + 1 commutation). Le canal de gradation du détecteur peut être utilisé pour contrôler le rendement lumineux des luminaires qui sont équipés de ballasts à gradation. Le détecteur mesure le niveau de lumière d'ensemble dans la zone de détection et calcule le rendement correct pour les luminaires, afin d'atteindre un niveau lumineux pré-réglé (éclairage maintenu). Le canal de commutation du détecteur peut être utilisé pour isoler l'alimentation des ballasts à gradation (ce qui permet d'économiser le courant de stand-by des ballasts) ou pour commuter un canal séparé de luminaires standard non gradables. Un réglage de sensibilité intégral permet de régler le détecteur en fonction de son environnement. Le détecteur de faible épaisseur peut être monté à ras dans un carreau de plafond ou en plafonnier en utilisant un boîtier arrière de détecteur. En raison de sa petite tête, il ne gêne pas les occupants. La technologie de détection micro-onde convient aux applications qui nécessitent une très haute sensibilité et une longue portée de détection.

Aide à l'étude de projets

- Il est simplement transformé en version plafonnier en ajoutant le kit de fixation plafonnier SWITCHLITE KIT MSF (96218678), qui est disponible en accessoire.
- Pour une commutation depuis plusieurs endroits, il suffit de câbler au moins deux unités en parallèle.
- Le détecteur doit être positionné de manière à ce que les occupants de la pièce se trouvent à l'intérieur de la zone de détection. Plus le détecteur est bas, plus la zone de détection sera petite.
- Eviter que la lumière directe du soleil n'entre dans le détecteur.
- Ne pas positionner le détecteur à moins d'1 m d'une source de ventilation ou de chaleur à air pulsé, ou de toute source d'éclairage.
- Veiller à ce que le détecteur ne soit pas adjacent (ou fixé) à des surfaces ou objets vibrants (par exemple un équipement de ventilation) et le placer le plus loin possible de la surface d'objets métalliques.
- Réglée à son niveau de sensibilité maximum, cette unité est extrêmement sensible aux mouvements et peut détecter à travers les murs ou cloisons de faible épaisseur. Si ce cause des problèmes, la sensibilité peut être réduite par la télécommande en option (PROGRAMMATEUR SWITCHLITE CC 96240295).
- Deux bornes peuvent être utilisées pour commander manuellement les niveaux de gradation et pour avoir priorité sur la mise en marche ou à l'arrêt de la lumière. La flexibilité des deux canaux et des deux entrées de commutation permet d'avoir les scénarios suivants : 1. Gradation d'une rangée extérieure de luminaires pendant que les dispositifs internes sont commutés. 2. Fourniture d'une détection d'absence pour deux canaux séparés. 3. Système d'éclairage maintenu avec une commande manuelle haut/bas.



Fonctionnement

- Détection de micro-ondes
- 16 m de couverture à une hauteur de fixation de 2,8 m
- Hauteur de fixation maxi 3,5 m
- Détection de présence ou absence, ajustable via un commutateur externe
- Double canal : commutation (10A), gradation DALI/DSI (10 ballasts)
- Design encastré assure une gêne minimale.
- Sécurité supplémentaire du bâtiment grâce à une mise en marche en cas de détection d'intrus.
- Réduction des frais d'exploitation du bâtiment.
- Réglage par défaut disponible :
Minuterie : 20 minutes
Niveau lux marche : 9 (les luminaires seront toujours allumés au niveau 9)
Niveau lux arrêt : 9 (le niveau 9 maintient toujours les luminaires allumés)
Sensibilité : 9 (1 = faible sensibilité ; 9 = haute sensibilité)
Présence/Absence : Présence
- Programmation de base disponible via une télécommande en option (PROGRAMMATEUR SWITCHLITE CC, Art. N° 96240295)
Ex : Niveau de lumière ambiante minimum et temporisation avant l'extinction des luminaires (1 m à 30 mn) réglables.
La liste complète de tous les paramètres réglables est disponible dans la notice d'installation.

Notice de montage et d'installation

- Pour une installation correcte, lire soigneusement toutes les informations pertinentes qui figurent au paragraphe « Note de design », ci-dessus.
- Voir les options de câblage dans la notice d'installation.
- Convient à une découpe de 64 mm de diamètre dans les plafonds suspendus.
- Insérer le clip de montage dans le trou et appuyer doucement vers le bas sur les deux fixations des bras jusqu'à ce qu'elles agrippent bien le plafond et retiennent le détecteur.
- Détacher le cache du raccordement secteur du détecteur, enfoncer le connecteur et remettre le cache.
- Enfoncer légèrement l'unité dans le clip, régler la minuterie et le niveau de luminosité et fixer l'appareil au plafond en faisant coulisser le détecteur sur le manchon.

Caractéristiques techniques

Tension nominale	230 VAC +/- 10 %
Puissance de coupure	10 amp d'éclairage et/ou de ventilation, y compris incandescent, fluorescent, fluocompact, basse tension (commutation primaire du transformateur)
Élément d'émission IR	16 m de diamètre à une hauteur de plafond de 2,8 m
Bornes de raccordement	2,5 mm ²
Boîtier	ABS ignifuge, clip de fixation en polypropylène
Classe de protection	SC2
Température ambiante admissible ta	-10°C... +50°C
Poids	0.15 kg env.
Indice de protection	IP40
Divers	Les micro-ondes émises sont de très faible puissance et conformes à la norme ANSI "EEEC95.1-1999 pour les niveaux de sécurité compatibles avec l'exposition des personnes aux champs électromagnétiques de radiofréquence (3 kHz à 300 GHz)."